CASAS

Collectif d'Accueil pour les Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Association de droit local à but non lucratif pour la défense du droit d'asile depuis 1983

2 rue Brûlée - 67000 Strasbourg

Juin 2019

Appel à Solidarité

Chers amis,

CASAS est désormais aux prises avec les mesures de la dernière nouvelle loi en date, votée en septembre dernier, qui déploie depuis début janvier ses obstacles sur le parcours pourtant déjà si incertain et accidenté des personnes à la recherche d'une protection.

Cette loi marque un nouveau palier dans la logique de soupçon et de rejet qui de manière évidente guide le législateur, en France comme partout en Europe et ailleurs, dans l'encadrement et l'organisation de l'accueil des migrants, dont les réfugiés.

La stratégie de découragement mise en œuvre depuis des années se voit portée à un degré inédit, et finalement se tire une balle dans le pied : non contente d'atteindre les demandeurs d'asile eux-mêmes dans leur vie et leur dignité, et de freiner le travail des associations qui leur viennent en aide, elle créée un énorme surcroît de travail pour les tribunaux administratifs déjà surchargés et décourage désormais largement dans ses rangs. Des voix se font entendre, qui disent leur épuisement et leur écœurement, à devoir appliquer des consignes de plus en plus inhumaines de « gestion des flux » et envoyer aux demandeurs d'asile toujours le même message, quelle qu'en soit la forme : vous n'arrivez pas au bon endroit, vous ne faites pas les démarches au bon moment, vous n'êtes pas là pour les bonnes raisons, vous mentez… en un mot, dehors !

Nous voulons transmettre un tout autre message, en accueillant et accompagnant celles et ceux qui frappent à notre porte, en écoutant et conseillant chacun avec le souci d'adapter nos réponses aux besoins et demandes individuels, et le souci de le faire bien.

Quoi qu'on fasse dire aux sondages, nous sommes nombreux à penser la même chose.

Quel est ce pays qui approuve que l'on rattrape les migrants en mer juste avant qu'ils ne sortent des eaux territoriales, pour les renvoyer vers l'exploitation, les mauvais traitements, la prostitution forcée qu'ils ont subis de longs mois durant en Libye, après avoir fui leur propre pays et d'autres persécutions encore ?

Non, la majorité de nos concitoyens n'éprouve pas de plaisir à l'idée de laisser des familles grelotter toute la nuit dehors et des femmes se faire agresser faute d'un hébergement sûr, à voir se multiplier, en leur nom et avec l'argent de leurs impôts, les pièges juridiques et autres obstacles pratiques au bon déroulement de la procédure d'asile.

CASAS

Collectif d'Accueil pour les Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

Association de droit local à but non lucratif pour la défense du droit d'asile depuis 1983

2 rue Brûlée - 67000 Strasbourg

Non, ce n'est pas une bonne idée d'entendre les personnes convoquées par la Cour en vidéo-audience, par écran interposé et à des centaines de kilomètres des juges qui vont décider, sur leur intime conviction, de leur reconnaître le statut de réfugié ou pas. Les aléas et le stress liés aux problèmes techniques gênent d'ores et déjà dans ce cadre à l'enjeu crucial la concentration des uns et des autres sur les points essentiels : les détails du parcours de la personne, la réalité de ses craintes, les risques qu'elle encourt en cas de retour dans son pays et la nécessité de la protéger.

Non, il n'est pas raisonnable de refuser à une grande part des demandeurs d'asile le droit de rester en France jusqu'à l'issue de leur procédure et de leur retirer à mi-parcours (au moment du rejet de leur dossier par l'OFPRA) la petite allocation de survie qu'ils perçoivent faute d'être autorisés à travailler. L'inutilité de ce système, en place avant la loi de 2015 et source de détresses et souffrances supplémentaires, a été largement démontrée, alors non, même en termes de logique uniquement comptable, ce n'est pas intelligent.

Ces nouvelles mesures et leurs conséquences désastreuses sont indignes, et indignes de nous.

C'est la raison pour laquelle nous sommes plus que jamais mobilisés, pour faire entendre une autre voix, et c'est pourquoi nous nous permettons de solliciter votre soutien.

Aujourd'hui, nous peinons en effet à trouver de nouveaux relais financiers, après avoir perçu les aides de fondations, importantes mais limitées au financement de projets particuliers et sur un temps donné, alors même que nous répondons au rétrécissement de l'aide de l'Etat à tous les niveaux par un développement de tous nos services : accompagnement administratif et juridique, mais aussi propositions d'aide et offre d'activités diverses, dont le numéro de notre bulletin Voix de Traverses ci-joint vous donne un aperçu détaillé.

Pour poursuivre ces actions, nous avons besoin de votre appui.

A votre disposition pour tout complément d'information et dans l'espoir qu'il vous sera possible d'être à nos côtés dans ce contexte très difficile, nous vous adressons, chers amis, nos bien cordiales salutations.

Anne Marquis
Présidente

CASAS – 2 rue Brûlée 67000 Strasbourg - tel : 03 88 25 13 03 - fax 03 88 24 05 83

Site internet : www.casas.fr - Courriel : casastrasbourg@wanadoo.fr